

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 27 octobre 2022

CD20221027_3
id. 6653

Le 27 octobre 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental,

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. DESCAZEUX (pouvoir à Mme MORVAN), Mme DUCASSE (pouvoir à M. BEQ)

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DELIBERATION

BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE

DÉCISION MODIFICATIVE 2022

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de décision modificative pour 2022 de la base de plein air et de loisirs du Tarn et

de la Garonne, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion de l'établissement.

L'équilibre de ce projet s'établit à 81 082 € en mouvements réels.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>011- Charges à caractère général</u>	<u>22 500</u>
Comptes 60- Achats et variation des stocks	26 000
Comptes 61- Services extérieurs	-4 500
Comptes 62- Autres services extérieurs	1 000
<u>012- Charges de personnel et frais assimilés</u>	<u>58 000</u>
Comptes 63 – Impôts, taxes et versements assimilés	1 000
Comptes 64- Charges de personnel	57 000
<u>65- Autres charges de gestion courante</u>	<u>0</u>
<u>66- Charges financières</u>	<u>0</u>
<u>67- Charges exceptionnelles</u>	<u>0</u>
<u>68 - Dotations aux amortissements et provisions</u>	<u>582</u>
Total dépenses réelles de fonctionnement	81 082,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0</i>
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	0
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	81 082

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>013- Atténuations de charges</u>	<u>0</u>
<u>70- Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	<u>- 19 300</u>
Compte 70632- à caractère de loisirs	- 20 000
Compte 7068 – autres redevances et droits	700
<u>74- Dotations et participations</u>	<u>100 382</u>
Compte 7473- Département	100 382
<u>75- Autres produits d'activité</u>	<u>0</u>
<u>77- Produits exceptionnels</u>	<u>0</u>
<u>78- Reprise sur amortissements et provisions</u>	<u>0</u>
Total recettes réelles de fonctionnement	81 082
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0</i>
Total recettes d'ordre de fonctionnement	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	81 082

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>16- Emprunts et dettes assimilées</u>	<u>0</u>
<u>20- Immobilisations incorporelles</u>	<u>0</u>

<u>21- Immobilisations corporelles</u>	<u>0</u>
<u>23- Immobilisations en cours</u>	<u>0</u>
Total dépenses réelles d'investissement	0
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0</i>
Total dépenses d'ordre d'investissement	0
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>13- Subventions d'investissement</u>	<u>0</u>
Total recettes réelles d'investissement	0
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0</i>
Total recettes d'ordre d'investissement	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 81 082 €. Ce complément de crédits est principalement lié à l'augmentation :

- des charges à caractère général à hauteur de 22 500 € suite à la hausse du coût de l'énergie (électricité, gaz et carburant),
- des charges de personnel pour 58 000 € sur le poste des charges salariales des emplois saisonniers,
- d'une dotation aux provisions pour 582 €.

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 81 082 €, il correspond à :

- une diminution des produits des services, du domaine et ventes diverses pour 19 300 € suite à une baisse de la fréquentation de la base de loisirs,
- une augmentation de la participation du Département à hauteur de 100 382 €.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du conseil de gestion de la base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne du 12 octobre 2022,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, selon les modalités susvisées, la décision modificative de la base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne pour 2022, qui s'équilibre en mouvements réels à 81 082 € ;
- Approuve le principe d'une augmentation de la participation départementale à hauteur de 100 382 € portant son montant à 1 389 112 € maximum.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL